



Soviferm S.A.R.L.

1291 route Haute de Farrou
12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
Tél 05 65 45 16 76 - Fax 05 65 45 48 84

RIB : CE MIDI PYRENEES 13135 00080 08000966790 77
IBAN : FR7613135000800800096679077
BIC : CEPAPRPP313

DELPONT ARNAUD
MENUISERIE - CREATION MOBILIER -
SCULPTURE BOIS
SOL DE GARY
46100 CAMBOULIT

N° TVA :

FACTURE

Date	N° Facture	N° Client
31/01/2026	216 824	5 143

Tél service comptabilité : 06 75 21 34 10

Page 1 / 1

Référence	Nombre	Désignation	Quantité	UV	P.P. HT	Rem	P. U. HT	Montant HT	Tva
THERMOLA	1 PCE	BL n° BDA-411908 du 16/01/2026 (Marchandise enlevée) Pris par : FENETRES THERMOLAQUAGE RAL 9003	1,000	PCE			268,05	268,05	02
THERMOLA	1 PCE	BL n° BDA-412010 du 15/01/2026 (Marchandise enlevée) Pris par : Vos références : STRUCTURE THERMOLAQUAGE RAL MARS	1,000	PCE			50,00	50,00	02

Base HT	F.F.	Eco-tax	Taux TVA	Montant TVA
321,05	3,00	0,00	02 20,00	64,21

Total HT :	321,05 €
Eco-tax :	0,00 €
Total TVA :	64,21 €
Total TTC :	385,26 €
Total acompte :	0,00 €

NET A PAYER : 385,26 €

Valeur en votre aimable règlement au **28/02/2026**
Règlement par **Chèque**

Soviferm S.A.R.L. au capital de 272 870 € - RCS - APE : 4672Z - Siret : 389721671 - N° Tva CE : FR66389721671

Client	Date	N° facture	Montant TTC
00DELONTA	31/01/2026	216 824	385,26

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

NOS MARCHANDISES RESTENT NOTRE PROPRIETE JUSQU'A PAIEMENT COMPLET - (LOI N° 80335 DU 12/05/80).
En vertu de la loi n° 92-1442 du 31/12/92 applicable du 01/07/93 : tout règlement intervenu au-delà de la date indiquée entraîne une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal. En vertu de l'article L.441-6 du Code de Commerce et dès le 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, outre des pénalités, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Il ne sera pas accordé d'escompte pour paiement anticipé.